

Recherches sociographiques



Essai de synthèse

André Lux

Volume 9, numéro 1-2, 1968

L'urbanisation de la société canadienne-française

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055402ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055402ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lux, A. (1968). Essai de synthèse. *Recherches sociographiques*, 9(1-2), 133–140.
<https://doi.org/10.7202/055402ar>

Résumé de l'article

Les exposés de ce colloque et les discussions qu'ils ont suscitées ramènent sans cesse à l'esprit la question de savoir ce qu'est en définitive la ville comme phénomène sociologique dans notre société. En essayant d'y répondre, les participants se sont vus forcés de soulever d'autres questions qui apparaissent liées spontanément à celle-ci. Dès lors, il faut s'interroger sur la nature de ces liens pour leur trouver une ordonnance hiérarchique. En même temps, ces questions portent sur la validité d'une présentation dichotomique des différents aspects ainsi liés d'une réalité mouvante et ambivalente. En d'autres mots, à ce stade, c'est l'opposition des concepts polaires «urbain-rural» qui est soumise à la question, d'abord en elle-même, en même temps parce qu'elle fait surgir une autre opposition entre des concepts polaires, « traditionnel-moderne », qui la concurrence dans l'explication de la dynamique concrète de la société historique, tout en étant, comme elle, à cet égard intrinsèquement controversable. Sous-jacente à cette double interrogation est la question du degré d'originalité ou, au contraire, de conformité de l'expérience québécoise en regard du modèle général (s'il en existe un) de l'urbanisation des sociétés industrielles. L'opposition entre «industriel» et «pré-industriel» vient encore compliquer le jeu des interactions entre les deux dichotomies précédentes, de manière à nous imposer le recours à tout un ensemble de nuances pour caractériser l'urbanisation de la société canadienne-française.

Il est, en effet, probable qu'apparaissent des discordances d'évolution selon les paliers de la réalité sociale. Ainsi par exemple, l'objectif d'efficacité administrative qui guide les réformes institutionnelles commandées par les nouvelles structures urbaines se révèle souvent en conflit avec l'objectif de la participation démocratique qui sert de pôle, parmi d'autres, aux mutations idéologiques.

Les exposés du colloque montrent enfin que peuvent exister des discordances entre les voies d'approche et les concepts utilisés par les différentes disciplines concernées par le phénomène de l'urbanisation. Celui-ci n'a donc pas nécessairement la même portée pour chacune d'entre elles et rend leur collaboration délicate. Cette collaboration est néanmoins d'autant plus indispensable que le colloque montre aussi que le problème de l'urbanisation ne peut se poser ni s'analyser correctement que dans le cadre beaucoup plus large de la problématique de l'évolution globale de notre société.

ESSAI DE SYNTHÈSE

Les exposés de ce colloque et les discussions qu'ils ont suscitées ramènent sans cesse à l'esprit la question de savoir ce qu'est en définitive la ville comme phénomène sociologique dans notre société. En essayant d'y répondre, les participants se sont vus forcés de soulever d'autres questions qui apparaissent liées spontanément à celle-ci. Dès lors, il faut s'interroger sur la nature de ces liens pour leur trouver une ordonnance hiérarchique. En même temps, ces questions portent sur la validité d'une présentation dichotomique des différents aspects ainsi liés d'une réalité mouvante et ambivalente. En d'autres mots, à ce stade, c'est l'opposition des concepts polaires «urbain-rural» qui est soumise à la question, d'abord en elle-même, en même temps parce qu'elle fait surgir une autre opposition entre des concepts polaires, «traditionnel-moderne», qui la concurrence dans l'explication de la dynamique concrète de la société historique, tout en étant, comme elle, à cet égard intrinsèquement controversable.

Sous-jacente à cette double interrogation est la question du degré d'originalité ou, au contraire, de conformité de l'expérience québécoise en regard du modèle général (s'il en existe un) de l'urbanisation des sociétés industrielles. L'opposition entre «industriel» et «pré-industriel» vient encore compliquer le jeu des interactions entre les deux dichotomies précédentes, de manière à nous imposer le recours à tout un ensemble de nuances pour caractériser l'urbanisation de la société canadienne-française. Il est, en effet, probable qu'apparaissent des discordances d'évolution selon les paliers de la réalité sociale. Ainsi par exemple, l'objectif d'efficacité administrative qui guide les réformes institutionnelles commandées par les nouvelles structures urbaines se révèle souvent en conflit avec l'objectif de la participation démocratique qui sert de pôle, parmi d'autres, aux mutations idéologiques.

Les exposés du colloque montrent enfin que peuvent exister des discordances entre les voies d'approche et les concepts utilisés par les différentes disciplines concernées par le phénomène de l'urbanisation. Celui-ci n'a donc pas nécessairement la même portée pour chacune d'entre elles et rend leur collaboration délicate. Cette collaboration est néanmoins d'autant plus

indispensable que le colloque montre aussi que le problème de l'urbanisation ne peut se poser ni s'analyser correctement que dans le cadre beaucoup plus large de la problématique de l'évolution globale de notre société.

L'amorce géographique du problème

Le professeur Louis Trotier, en présentant le point de vue du géographe, caractérise la nature du fait urbain par deux traits: 1. la *concentration* de la population, qui a une double dimension de densité et d'extension. La densité domine dans les petites villes, par contraste avec leur hinterland rural. L'extension se joint à la densité, pour l'emporter même sur elle dans une phase ultérieure de développement, lorsqu'il s'agit des grandes villes métropolitaines, et elle justifie alors l'apparition de la notion de régions urbaines. 2. les *fonctions de relations*, puisque le géographe étudie les phénomènes urbains dans leurs rapports avec d'autres phénomènes spatiaux. Non seulement chaque agglomération est-elle étudiée dans son insertion à l'intérieur d'un réseau urbain, mais encore ce dernier, tout comme chaque ville, est situé par rapport à ce qui se distingue de lui, à savoir, le rural.

Cette perspective relationnelle sert d'invitation à un premier échange de points de vue. En effet, les autres disciplines sociales peuvent exploiter, pour les confirmer ou les infirmer, les distinctions proposées par Louis Trotier entre centres régionaux et centres manufacturiers, entre l'urbanisation de la plaine de Montréal et celle des régions orientales de la province de Québec.

Les centres manufacturiers du Québec se sont créés souvent en fonction d'avantages naturels ou d'aménagements des réseaux de transport plutôt qu'en fonction du milieu humain. De là naît l'hypothèse qu'ils sont à l'origine des corps étrangers, dont la greffe sur le milieu humain préalable pose au sociologue la question de savoir dans quelle mesure cette greffe assimile ces centres au milieu humain ou infléchit, au contraire, ce dernier en l'entraînant dans un processus de mutation. De leur côté, les centres régionaux sont le fruit d'un milieu humain préexistant qu'ils expriment dans sa double dimension statique et dynamique. D'une part, ils concentrent les institutions de contrôle social du monde rural en abritant tribunal, évêché, étude notariale, école. D'autre part, ce monde rural, soumis à des facteurs de changement tels que la commercialisation progressive de son agriculture, crée ou agrandit *son* centre pour faire face à ces changements et y introduit, par exemple, une chambre de commerce, une coopérative, des points de vente supplémentaires.

Le cas de la plaine de Montréal souligne que l'étude des fonctions de relations devient spécifique au type de configuration urbaine. Dans cette plaine, le réseau urbain occupe une position nettement dominante qui lui vient de sa densité particulière et de son orientation convergente vers la

métropole. C'est pourquoi il apparaît au sociologue et à l'économiste devoir exercer un effet d'entraînement irréversible sur les zones rurales environnantes en les soumettant à une manœuvre d'encerclement et d'annexion. À l'est de Québec et dans le nord, par contre, la relation n'est pas d'abord entre noyaux agglomérés d'un réseau urbain, mais entre un seul centre et la zone rurale. La ville n'y est pas dominante ; elle est plutôt l'expression du milieu humain environnant.

Portée sociologique de la relation entre ville et campagne

Le maintien de la distinction entre l'urbain et le rural, qui se justifie du point de vue de la science géographique, pose aux sociologues des questions d'où peuvent naître une série d'hypothèses concurrentes pour appuyer les recherches sur la portée du phénomène d'urbanisation dans la société québécoise. Une question fondamentale se dégage plus ou moins explicitement de plusieurs exposés présentés au colloque : la distinction en question est-elle autonome du point de vue sociologique, ou bien usurpe-t-elle une séparation à faire plutôt entre culture traditionnelle et culture moderne ?

Si cette distinction est autonome, première, quel processus d'interaction se développe entre villes et campagnes québécoises depuis un siècle ? Ce processus trouve-t-il, comme le pense Gérard Fortin, son aboutissement, et dès à présent, dans une absorption du rural par l'urbain et la constitution d'un paysage sociologique homogène en nature, variable en intensité, sous forme d'une culture urbaine plus ou moins dense ? Cette fusion se traduirait, sur le plan écologique, à travers une redéfinition de la densité plus par le temps que par la distance qui rapproche les individus des foyers de diffusion des modèles de comportement urbains.

Faut-il, au contraire, maintenir une différence entre centres urbains et régions rurales ? Le professeur Szabo montre que l'environnement et les fonctions des zones urbaines favorisent l'hétérogénéité des sous-cultures et notamment la prolifération d'une sous-culture déviante, laquelle assure la permanence des conduites criminelles, contrairement à ce que l'on observe à la campagne et dans les zones à faible densité de peuplement. Peut-être pouvons-nous interpréter dans le même sens les contrastes présentés par Marc Bélanger dans l'organisation et les objectifs des chambres de commerce. En milieu rural, une certaine homogénéité sociale et l'absence de concurrence favorisent la perception d'une idéologie comme globale et le transfert des responsabilités d'action à une élite, laquelle tend à institutionnaliser sa vision du monde dans des pratiques routinières censées servir l'intérêt commun. Par contre, le cadre urbain d'un monde technologique suscite, par son hétérogénéité, une compétition des idéologies, des valeurs et des intérêts économiques et transforme les chambres de commerce en groupes de pression au service d'intérêts de classe, identifiés à l'échelle nord-américaine plutôt que canadienne-française.

Dans la même ligne, Nicole Gagnon voit dans la ville un milieu essentiellement mobile qui favorise le développement de relations sociales hétérogènes et offre, par la diversité de son espace, un éventail de valeurs directement appréhensibles qui expliqueraient la transformation de la famille traditionnelle et l'apparition d'un couple «urbanisé», vécu comme relation de compagnonnage. Certes, ce nouveau modèle familial pourrait être exporté vers les zones périphériques, alors même qu'il reste fortement concurrencé en ville par le modèle de la famille matriarcale traditionnelle. En élargissant cette constatation nuancée, nous admettrons facilement, d'une part la possibilité d'une urbanisation des comportements à l'échelle de la province malgré sa lente actualisation, mais d'autre part, l'égale possibilité d'une survivance tenace et prolongée de la culture traditionnelle en un milieu urbain qui s'en accommode assez bien. Cependant, avons-nous le droit d'opposer directement entre eux les deux concepts «urbain» et «traditionnel»?

Urbanisation et changement global

En effet, il se pose une double question: quelle relation relie l'opposition séparant urbain et rural, d'une part, moderne et traditionnel, d'autre part? La première opposition ne vient-elle pas fausser le débat, partout ou du moins au Québec, alors que ce débat concerne le passage d'une société dans son ensemble de l'ère traditionnelle à l'ère moderne? Dans cette perspective différente, l'apport du milieu urbain serait pour le moins hétérogène et ambigu, ainsi que le font ressortir la communication de Michel Blondin sur la base d'observations du moment, et les perspectives historiques évoquées dans l'univers des organisations par Guy Bourassa, Guy Rocher et Marc Bélanger et dans l'univers romanesque par Jean-Charles Falardeau.¹ À ce moment, si le problème est, selon Gérald Fortin, de savoir si notre société est pré-industrielle, industrielle ou post-industrielle, l'idée d'une ville-région à faible densité démographique vient de la polarisation, dans les centres régionaux, des activités économiques et de loisir qui sont liées à l'industrialisation comme un de ses éléments constitutifs ou comme son fruit. Cette polarisation ne joue cependant qu'au palier écologique, tandis qu'au palier culturel elle n'exprime pas nécessairement l'impact d'une mentalité typiquement urbaine sur des comportements originellement ruraux, alors qu'elle traduit peut-être plus qu'elle ne provoque un changement global de la société québécoise.

Par le fait même, il devient dangereux d'assimiler monde rural à monde traditionnel, ce qui surestimerait pour le moins l'homogénéité du premier.

¹ M. Falardeau a présenté à ce colloque une communication intitulée *L'évolution de l'espace dans le roman québécois*. Ce texte n'est pas reproduit dans le présent volume vu que l'auteur en a utilisé divers passages dans une autre étude qui fait l'objet d'une publication indépendante: *L'évolution du héros dans le roman québécois*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, Conférences J.-A. De Sève, 9, 1968.

Les communications présentées au colloque n'ont pas accordé à la distinction de ces deux réalités toute l'attention qui lui revient, à l'encontre de celle qui s'attaque au couple urbain-moderne, et à l'exception des rapprochements que l'on peut faire entre certains passages des textes de Jean-Charles Falardeau et Guy Rocher. Ces deux textes suggèrent en outre que le problème de l'urbanisation se pose en des termes particuliers à la situation de la province de Québec : cette situation se développe à partir d'une concentration urbaine très forte dans la zone de Montréal, qui dessine des formes et nourrit un contenu partiellement étrangers au milieu canadien-français.

Guy Rocher souligne qu'au début du XIX^e siècle l'organisation des commissions scolaires s'inspirait du double souci de décentralisation et de démocratisation des structures locales. C'est donc bien à l'intérieur d'une société rurale que se marquaient, à travers la législation scolaire, les progrès de l'esprit parlementaire et démocratique et que cherchaient à se concrétiser et à se concilier l'idéal de participation et le souci d'efficacité. La décentralisation correspondait précisément au fait de communautés de dimension restreinte, chez qui le pouvoir est vécu, comme accepté ou subi, à l'échelle locale ou régionale. Dès lors, le progrès apparaissait compatible avec les structures sociales et mentales du monde rural.

Si l'évolution ultérieure des commissions scolaires devait se détériorer, ce fut la responsabilité du pouvoir provincial qui allait fausser les rapports, à l'échelon local ou régional, entre autorité et population, pour finir par étouffer sous la cendre de l'inefficacité l'élan de participation et de démocratisation. Aussi, la rupture consommée entre l'« élite » et le peuple était-elle peut-être cristallisée dans ces petits centres régionaux, sièges du pouvoir, qui exprimaient symboliquement un monde rural confronté à son échec jusqu'à sombrer dans l'apathie.

La routine institutionnalisée sur ce mode mineur explique le transfert pur et simple d'une organisation scolaire sclérosée dans les villes issues de l'essor industriel ultérieur. Cependant, l'expression « transfert de structures rurales », utilisée par Guy Rocher, prête dès lors à méprise, puisqu'il s'agit bien plutôt de structures statiques et non modernes. L'inadaptation des commissions scolaires sera plus facilement révélée en ville par le contexte de dépaysement, mais elle n'est qu'un exemple d'une inadaptation générale de la société canadienne-française à la ville, ou plutôt à des structures modernes, inadaptation qui est le fruit amer d'une démission de ses élites.

Le caractère dramatique de cette situation est illustré par sa transposition romanesque peuplée de héros qui, dans la phase du « roman de la fidélité » aux horizons familiers de l'espace rural, « vivent d'un constant désir de départ ... vers des espaces fascinants et dangereux » contrastant avec l'ennui qui germe sur leur lopin de terre et avec l'oppression des vastitudes d'un univers naturel inclément. Jean-Charles Falardeau a bien mon-

tré comment, dans une phase ultérieure du roman, «la terre devient un espace de drame» dominé par le thème de la fuite éperdue, «dans un effort exaspéré pour surmonter une dépossession physique de la terre-forêt». ¹ Le fait pourtant «d'un espace rural devenu vide de toute signification» suggère que la fuite n'est pas tant la conséquence d'un environnement physique inclément que d'une inadaptation de l'homme à un système social dévié par des institutions progressivement inaptes à compenser la brutalité de l'espace physique par un aménagement humain de l'espace social. Dès lors, et faute d'un cadre de remplacement, la fuite en ville aboutit à l'impasse et condamne l'individu, privé d'un modèle de conduite de rechange, à s'enfermer dans l'univers stérile de son individualité isolante. Si l'espace urbain apparaît mieux accepté dans les romans les plus récents, leurs héros font partie d'une classe moyenne et disposent donc de certains atouts pour se restructurer. Leur situation diffère de celle des prolétaires qui sont *dans* la ville mais pas *de* la ville.

Ainsi, symbolisée avec une dramatique évidence par le héros romanesque canadien-français qui «est loin d'être encore complètement *arrivé en ville*», la dimension québécoise du problème de l'urbanisation apparaît en ce que le repli systématique des élites, après 1850, n'a pas permis d'intégrer à la culture canadienne-française les réalités urbaines et industrielles, comme le suggère Guy Rocher à propos du contraste des politiques des commissions scolaires catholiques et des commissions protestantes.

Développement, urbanisation et pouvoir

L'évolution des structures du pouvoir municipal permet de mieux comprendre comment la problématique de l'urbanisation s'insère dans celle, plus générale, de la société québécoise. Guy Bourassa parle des municipalités, rurales autant qu'urbaines, et des institutions tant régionales que municipales. Quelle relation y a-t-il alors entre les notions d'urbanisation et de gouvernement municipal? Quelle est la dimension urbaine des changements en cours à l'intérieur des administrations locales? En effet, le contraste que Guy Bourassa établit entre le type traditionnel d'«administration» municipale et l'ébauche d'un «gouvernement» municipal vaut pour toute la province, en ville comme ailleurs.

Dans la perspective du développement et de ses relations avec le pouvoir, nous pouvons apercevoir deux axes autour desquels se noue le problème des transformations qui engagent la société dans sa totalité: 1. Celui de la conciliation de l'idéologie du développement qui commande la participation effective des citoyens à la vie publique et des contraintes techniques de ce développement qui valorisent le pouvoir des technocrates; 2. Celui d'un évident décalage entre le phénomène de l'urbanisation et la réalité

¹ Jean-Charles FALARDEAU, *op. cit.*

d'un développement véritable; en précédant le développement, l'urbanisation transplante en ville des structures sclérosées.

Nous en trouvons une illustration dans le cas des commissions scolaires, déjà abordé précédemment, mais plus encore dans celui des administrations municipales. Le cours des transformations liées à l'urbanisation ou à la modernisation n'affecte pas également tous les paliers de la réalité sociale. C'est ainsi que si le nouveau cadre urbain laisse apparaître que le vieux Code municipal est devenu inapplicable, des réformes fonctionnelles s'imposent, qui sont liées à l'élargissement des tâches dévolues aux administrations municipales. Cet élargissement cependant n'implique pas nécessairement un changement des mentalités ni une transformation des rapports entre les élites locales et la population.

Ces rapports peuvent restés marqués en profondeur par le vieux modèle d'autoritarisme traditionnel, d'autant plus insidieusement que ce dernier se camoufle derrière l'alibi des contraintes techniques de l'administration d'une grande cité moderne. Ainsi sont étouffées les expressions volontaires de l'idéologie moderne de participation démocratique à l'intérieur du cadre de vie rénové qu'offre la vie urbaine. Tel est le paradoxe qui se résout dans le « vide » où plongent les populations des quartiers prolétaires. En effet, déjà en milieu rural traditionnel, où « le citoyen canadien-français n'attachait que peu de prestige à la direction des affaires de la communauté la plus rapprochée de lui, il était inévitable que le fonctionnement de cet appareil gouvernemental échappe aux règles habituelles de la démocratie la plus élémentaire », en relevant du « fief d'oligarchies restreintes et fermées » (Guy Bourassa). A fortiori, la « fuite en ville » risque-t-elle d'aboutir à l'impasse dans laquelle le citoyen moyen est enfermé par des technocrates qui, faute d'un modèle nouveau de comportement, appliquent les recettes de l'autoritarisme traditionnel privées désormais du condiment d'un paternalisme qui leur donnait une certaine saveur d'humanité.

C'est en ce sens que Michel Blondin signale que les gens des quartiers populaires ne vont plus, comme à la campagne, rendre visite à leurs élus pour en obtenir de menues faveurs, pour la simple raison qu'ils ne se sentent pas représentés par ces « élus ». La rupture entre les détenteurs du pouvoir et la population, qui s'observait dans le monde rural antérieur, apparaît dès lors plus radicale encore en ville. À nouveau, nous ne trouvons pas ici d'opposition entre ville et campagne. Le clivage épouse plutôt le contour des classes sociales, puisqu'à l'instar des héros des romans récents, qui acceptent enfin la ville parce qu'ils en ont les moyens matériels fournis par leur milieu bourgeois, c'est la classe nouvelle des élites intellectuelles qui réclame de participer à la transformation des structures sociales. Elle le fait surtout en milieu urbain puisque c'est là qu'elle se concentre. Par contre, les prolétaires urbains font face aux mêmes problèmes culturels et sociaux que les habitants du milieu rural mais avec une intensité exacerbée par le

dépaysement de la métropole. Plus encore que les premiers, ils ont besoin d'apprendre à franchir le *seuil* au delà duquel naît la conscience de l'aliénation, la capacité d'apprendre à analyser objectivement la situation pour cesser de se faire manipuler par les « élites », traditionnelles ou technocratiques, et enfin la volonté de participer au gouvernement de « leur » cité.

Cette participation ne peut guère se développer à l'intérieur des structures actuelles de la société, surtout en milieu urbain, puisque l'absence de communication entre les détenteurs du pouvoir et les masses s'étend jusqu'aux représentants attirés de celles-ci, à savoir, les dirigeants syndicaux. Ceux-ci aussi succombent aux déformations du modèle « rural » des élites traditionnelles par leur refus, à peine conscient, de descendre dans la réalité tragique du « vide » qui suspend toute une classe de déclassés, voire de non-classés. Ce vide peut, en ville plus qu'ailleurs, se cristalliser en une sous-culture déviante assurant la permanence de conduites anomiques.

Nous revenons ainsi sans cesse à la même constatation que la ville crée moins les problèmes qu'elle ne les épingle visiblement sur le tableau de travail du sociologue. De là naît peut-être l'illusion d'optique qui attribue au contexte urbain la paternité de phénomènes et de conduites que le sociologue ne découvre qu'en ville pour les avoir beaucoup moins étudiés ailleurs. Une hypothèse plus réaliste serait, au Québec, mais peut-être aussi dans d'autres régions, de concevoir le milieu urbain moins comme un diffuseur d'une culture autonome que comme un « révélateur privilégié » des problèmes qui tissent le devenir global d'une société historique en quête d'une destinée encore incertaine.

André LUX

*Département de sociologie et d'anthropologie,
Université Laval.*